

Linguistique historique

David Blunier

20 décembre 2023



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Département de linguistique

1 Les caractéristiques majeures du français

- Pronom sujet obligatoire
- Ordre rigide SVO
- Négation distribuée

2 Le changement syntaxique: quelques notions

- La grammaire universelle
- La notion de paramètre

3 L'évolution des paramètres en ancien français

- Le paramètre du sujet nul
- L'ordre V2
- La négation

4 L'évolution phonétique

Pronom sujet obligatoire

- Contrairement à beaucoup d'autres langues romanes, le français doit réaliser le pronom lorsque celui-ci est en position sujet, même pour les explétifs:

- (1) a. *Aime la bière
b. *pleut
c. Vado in giro per la città
d. piove

Ordre rigide SVO

- Le français d'aujourd'hui est SVO, en opposition au français des IXe - Xle siècles
- (2) a. *La pomme mange Jean maintenant
- b. Co dist le reis (*Cantilène de Sainte-Eulalie*)
- c. Battaille funt nostre hume (*Chanson de Roland*)

Négation distribuée

- La négation en français est distribuée sur deux éléments, disposés de part et d'autre de l'élément sur lequel ils portent
- *ne...V°...pas*

- (3) a. Je ne mange pas
- b. *Je ne mange
- c. Je mange pas
- d. ?? Je mange guère

La grammaire universelle

- Nous avons déjà rencontré la notion de **grammaire universelle** (GU), que l'on peut définir comme l'ensemble des caractéristiques communes à toutes les langues humaines
- Une de ces caractéristiques est celle de **récursion**: la syntaxe des langues naturelles permet de générer un ensemble infini de phrases à partir d'un nombre fini de règles et d'éléments

GU est-elle compatible avec la notion de variation ?

- Comment rendre la notion de variation (entre les grammaires), ainsi que celle de changement linguistique, compatible avec GU ?

La notion de paramètre

- Nous adopterons la notion de **paramètre**: un paramètre exprime une des possibilités offertes par la GU à son stade initial, qui sera “activé” ou non par le contact avec le matériau linguistique
- Un exemple: la fixation de l'ordre OV (allemand) vs VO (anglais, français)

La notion de paramètre

"The central idea is quite simple: associated with the invariant principles of UG there may be certain limited options which remain open, to be 'filled in', as it were, by experience. These options determine the parameters along which grammars may vary, and are thus known as the parameters of UG. In this view, UG consists of invariant principles and associated parameters. It is important to see that both the principles and parameters are innate, as is the range of options specified by the parameters. Experience is necessary only to fix the values of the parameters." (Roberts, 2007)

La notion de paramètre

- Afin de comprendre cette idée, reprenons notre exemple de l'ordre des mots en anglais et en allemand:
 - L'allemand est une langue dite **OV**: le verbe (à l'infinitif) suit l'objet.
 - L'anglais, en revanche, est une langue **VO**: le verbe infinitif précède l'objet direct.
- (4) a. Maria wird Thomas besuchen
b. Maria will visit Thomas

Principes et paramètres

- En d'autres termes, le fait qu'une expression nominale doive "fusionner" avec un verbe est une spécification de GU: c'est ce qu'on nomme un **principe**. En conséquence, toutes les langues l'expriment.
- En revanche, la grammaire ne spécifie pas la façon dont ceci doit être réalisé dans une langue donnée: certaines placeront le verbe avant l'objet, d'autres après. Cette liberté laissée à la réalisation d'un principe est nommée **paramètre**.

Le paramètre du sujet nul

- Contrairement au français actuel, l'ancien français n'a pas besoin d'exprimer le pronom en position de sujet: on appelle ceci le **paramètre du sujet nul**.
- Prenons les deux premiers vers de notre séquence de Ste Eulalie (SEUL):

(5) Buona pulcella fut Eulalia.
Bel auret corps, bellezour anima.
Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diaule servir.
- Qu'est-ce qui vous frappe dans ce quatrain ?

Le paramètre du sujet nul

- Ici, **le sujet syntaxique n'est pas exprimé**: les pronoms sujets *elle* et *ils* n'apparaissent pas.
- Il s'agit d'un cas classique de **sujet nul**.

Le paramètre du sujet nul

- Le sujet nul est une des propriétés distinctives des **ancien (842-1300) et moyen (1300-1500) français**, comme en attestent les exemples suivants (Roberts, 2007):
 - (6) a. Si **chaï** en grant povreté (*Perceval*, 441) (ancien français)
 - b. Et ly **direz** que je me recommande humblement a elle . . . (moyen français)

Le paramètre du sujet nul

- Nous sommes donc en présence d'un état antérieur de la langue, qui diffère du nôtre par le paramètre du sujet nul
- Ce paramètre a changé lors du passage au moyen français, aux alentours de 1600(Roberts, 2007): en témoignent les extraits de la *Grammaire française* de Maupas en 1607, nous renseigne sur l'emploi des pronoms
- On peut omettre un pronom, nous dit-il, dans les cas suivants (et uniquement ceux-ci) (Roberts 2007:35):

Le paramètre du sujet nul

- Lorsque le pronom est de 1ère ou 2ème personne:

(7) J'ay receu les lettres que *pro* m'avez envoyees

- Après certaines conjonctions, comme *et* et *si*:

(8) Il vous respecte et si *pro* vous servira bien

- Lorsque le sujet n'est pas référentiel (explétif):

(9) Rarement *pro* advient que ces pronoms nominatifs soient obmis.

Le paramètre du sujet nul

- On le voit, l'omission des pronoms sujets est beaucoup plus restrictive que ce que la distribution du *Cantilène* nous laisse entrevoir
- Cette restriction ira croissant à partir de la fin du XVIIe; au XVIIIe, on ne trouve plus guère que l'omission pour les explétifs
- On peut donc en conclure que le paramètre a changé pour le français aux alentours de 1600 et après

L'ordre V2

- Une autre caractéristique majeure de l'OF est **l'ordre V2**
- Dans quels passages du *Cantilène* peut-on relever ce paramètre ?

L'ordre V2

- (10) a. Bel auret corps, bellezour anima (2)
- b. Niule cose non la pouret omque pleier (9)
- c. Melz sostendreiet les empedementz (17)
- d. Enz enl fou lo getterent com arde tost (20)
- e. A czo nos voldret concreidre li rex pagiens.
Ad une spede li roveret tolir lo chief. (22-24)
- f. In figure de colomb volat a ciel (27)

L'ordre V2

- Dans toutes ces phrases, on remarque que le verbe occupe la seconde position
- La première position est occupée par un constituant qui peut avoir plusieurs fonctions; il s'agit généralement d'un **topique**. Le **topique** est un constituant mentionné précédemment dans le discours, qui bouge en tête de phrase pour des raisons de **structure informationnelle**

- La topicalisation est un phénomène très employé dans les langues romanes en général:
 - (11) Gianni lo vuole mangiare
 - (12) Il tuo libro, lo ho comprato (Rizzi, 1997)
- En AF, celui-ci est souvent réalisé en position initiale, bien qu'on puisse trouver d'autres constituants (Muller, 2008)

Perte du V2

- La perte du paramètre V2 et du sujet nul sont connectés pour des raisons syntaxiques, et ont eu lieu aux alentours de 1600

La négation

(13) Ne por or ned argent ne paramenz

Por manatce regiel ne preiemant.

Niule cose non la pouret omque pleier

La polle sempre non amast lo Deo menestier.

- La négation est marquée par un seul élément (*ne*, *ned*, *niule*, *non*)
- Quand la négation du français s'est-elle affaiblie ?

Affaiblissement de la négation

- Syntaxiquement, les éléments négatifs sont porteurs d'un **trait de négation** - appelons celui-ci [+Neg]
- L'association d'un trait de négation à un élément du lexique n'a rien à voir avec sa **signification première**; en témoignent les éléments grammaticalement associés à la négation qui, dans des contextes de polarité positive, n'ont pas de signification négative intrinsèque:

- (14) a. Comment qu'il **onques** en aviegne
b. **Aucuns** se sont aati . . .
c. douce **riens** por cui je chant...
(du latin *res*, la chose): (Roberts 2007: 78-79)

Affaiblissement de la négation

- En revanche, si ces éléments apparaissent dans la portée de l'élément fonctionnel de négation (*ne* ou *non*), ceux-ci prennent une valeur négative: ce sont des **éléments polaires négatifs**:

- (15) a. Ce **n'avint onques**.
- b. k'il **n'aient** de vous **aucun** bien
- c. . . li feus, qu'il **ne** pooit por **riens** estaindre...

Affaiblissement de la négation

- En d'autres termes, en AF, l'élément fonctionnel **ne-non** porte la propriété [+NEG]: celle-ci se distribue sur les éléments qui la suivent
- Vers la fin du XVII^e, le français change: l'élément négatif perd cette propriété interprétable de négation et devient [-NEG]; [+NEG] semble alors avoir été distribuée sur des éléments comme **aucun**, **oncques**, **pas...**, donnant ainsi lieu à ce que l'on appelle **l'accord négatif**

La loi de Grimm

- La **loi de Grimm** permet d'expliquer une des régularités majeures observées lors du passage du **proto indo-européen** aux langues **proto-germaniques** durant le premier millénaire avant J.C.
- La LDG décrit les correspondances existant entre les plosives et les fricatives existant en ancien germanique et les plosives existant en indo-européen.

Loi de Grimm

- ① les **plosives sourdes** du proto-indo-européen (PIE) évoluent en des **fricatives sourdes**.
- ② Les **plosives voisées** du PIE se dévoisent.
- ③ Les **plosives voisées aspirées** deviennent des **plosives voisées** ou des **fricatives voisées** (en tant qu'allophones).

La loi de Grimm

Loi de Grimm

- ① les **plosives sourdes** du proto-indo-européen (PIE) évoluent en des **fricatives sourdes**.
- ② Les **plosives voisées** du PIE se dévoisent.
- ③ Les **plosives voisées aspirées** deviennent des **plosives voisées** ou des **fricatives voisées** (en tant qu'allophones).

(1) Application de la LDG (étapes 3, 2 et 1)

- a. $[b^h] \rightarrow [b] \rightarrow [p] \rightarrow [f]$
- b. $[d^h] \rightarrow [d] \rightarrow [t] \rightarrow [\theta]$
- c. $[g^h] \rightarrow [g] \rightarrow [k] \rightarrow [x]$

Loi de Grimm

(2) [p] → [Φ]:

Loi de Verner

- Problème: il semble que des reconstructions phonétiques du proto-germanique soient incompatibles avec la loi de Grimm.
- Les données issues de la grammaire comparée provenant du latin, du sanskrit, du grec, du baltique et du slavique confirment que l'on trouve des étymons communs [p], [t], [k] en PIE ayant systématiquement évolué en **fricatives voisées** en PG (i.e. [β, ð, γ] au lieu des sourdes [ɸ, θ, χ]) prédites par la loi de Grimm.

(3) PIE $*b^hre\bar{h}_2t\bar{e}r \rightarrow *[brōθēr]$ (et non $*[brōðēr]$)

(Ok LDG)

(4) PIE $*ph_2t\bar{e}r \rightarrow *[faðēr]$ (et non $*[faθēr]$)

(mauvaise prédiction!)

Loi de Verner

(5) PIE $*b^h rēh_2 tēr \rightarrow *[brōθēr]$ (et non $*[brōðēr]$)

(Ok LDG)

(6) PIE $*ph_2 tēr \rightarrow *[faðēr]$ (et non $*[faθēr]$)

(mauvaise prédiction!)

- Karl Verner remarque que ces irrégularités sont dues à la **position du son dans la structure syllabique** de l'étymon: si la plosive que vise la règle se trouve en **position initiale** ou si la voyelle qui la précède **est accentuée** dans la syllabe, alors la fricative résultante sera **sourde**; autrement, elle sera voisée.

Références

- Muller, C. (2008). Réflexions sur l'ordre des mots en français (les constituants majeurs de l'énoncé). In *Congrès Mondial de Linguistique Française*, page 229. EDP Sciences.
- Rizzi, L. (1997). The fine structure of the left periphery. In *Elements of grammar*, pages 281–337. Springer.
- Roberts, I. (2007). *Diachronic syntax*. Oxford University Press.